

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Propriété Foncière, Assurance.

Publié par ALFRED et HENRI LIONAIS, éditeurs-proprétaires, au No 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, Téléphone Bell Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnements: Montréal et Banlieue, \$2,00; Canada et Etats-Unis, \$1,50; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications simplement comme suit: LE PRIX COURANT, MONTREAL, CAN.

VOL. XXV

VENDREDI, 15 SEPTEMBRE 1899

No 11

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

IV

La semaine dernière nous n'avons pu suivre le programme que nous nous sommes tracé. Il nous a fallu éclairer le public sur une insinuation maladroite lancée par la Banque Jacques Cartier.

Nous en avons fait justice, et nous reprendrons aujourd'hui notre étude sur la situation de cette banque.

Nous savons que les Directeurs demandent aux créanciers de l'institution qu'ils dirigent, un délai de douze mois pour s'acquitter envers eux.

Ce qui empêche les déposants d'être mis en possession de leur argent plus tôt, c'est le désir des Directeurs de ne pas laisser prononcer la déchéance de la banque.

La banque liquidant, rien n'empêcherait les déposants de recevoir ce qui leur est dû au moyen de dividendes distribués au fur et à mesure des rentrées de la banque.

De sorte que les déposants ne devraient pas attendre longtemps pour toucher le premier dividende, puisque la caisse est continuellement alimentée par les recettes provenant du paiement des billets en portefeuille au moment de la suspension de paiement.

D'après ce que nous avons vu

précédemment, le passif de la banque est de \$4,438,469 et son actif est de \$4,493,561, ce qui donnerait un surplus apparent de \$55,092.

Si l'actif était complètement réalisable, la situation de la banque serait bonne et, avec le temps, il serait possible de payer complètement les déposants et de rembourser le montant des actions.

Mais, nous voyons dans l'actif figurer des créances en souffrance pour un montant de \$65,597 qui est déjà supérieur au montant du surplus:

Admettons qu'il soit possible de tirer quelque chose de ces créances en souffrance, une dizaine de mille dollars, par exemple, et l'actif et le passif s'équilibrent.

Pour que l'équilibre subsiste cependant, il ne devrait y avoir aucune perte sur les autres parties de l'actif; et il n'y aurait encore qu'une question de délai pour le remboursement intégral des créanciers.

Malheureusement, les créanciers de la Banque Jacques Cartier savent que, sur les \$3,080,108 qui figurent à l'actif, comme prêts courants, il y aura un certain montant de pertes.

La proportion des pertes au montant du portefeuille est, difficile à